

NIGER

2015

Facinet SYLLA / f.c.sylla@afdb.org
Économiste pays principal du Burkina Faso et du Niger, BAD

Mansour NDIAYE / mansour.ndiaye@undp.org
Conseiller économique, PNUD





NIGER

- Essentiellement tirée par la production agricole, la croissance du PIB réel est passée de 4.1 % en 2013 à 7.1 % en 2014, et pourrait se situer à 6.0 % en 2015.
- Bien que la promotion du secteur privé reste encore entravée par d'importantes contraintes, le gouvernement a pris des initiatives pour accélérer la mise en œuvre de son plan de développement à moyen terme et encourager l'essor du secteur minier.
- La politique nationale d'aménagement du territoire et celle sur la décentralisation prennent en charge la problématique de l'inclusion spatiale, bien que leur impact soit limité par les défis liés à la démographie, au transfert des ressources et aux faibles capacités institutionnelles.

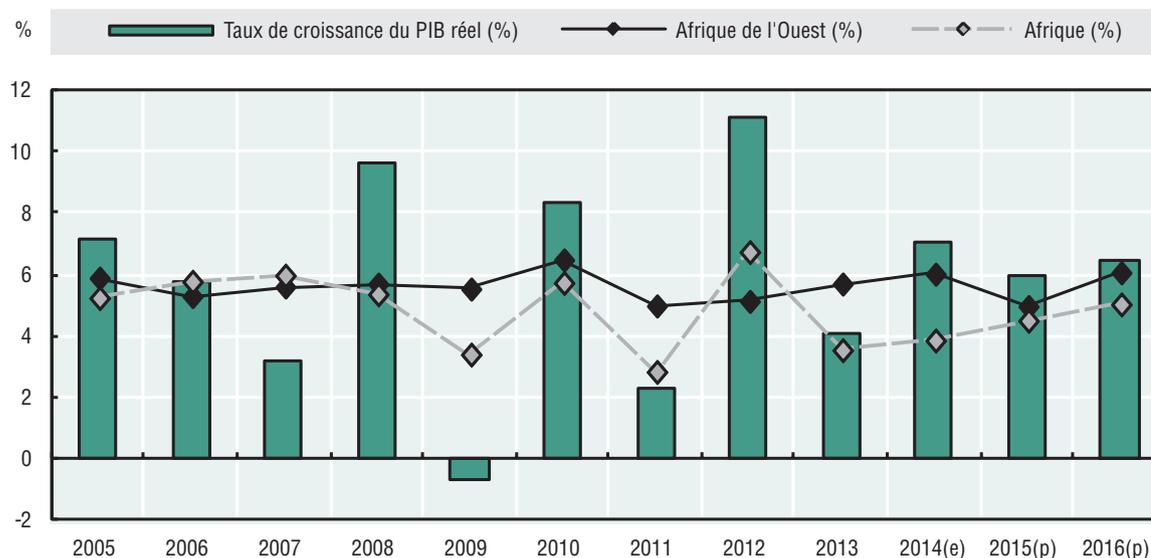
Vue d'ensemble

L'économie du Niger a connu une embellie en 2014, avec une croissance de 7.1 %. Cette performance, après une progression de 4.1 % en 2013, est essentiellement portée par la production agricole, qui a notamment bénéficié de bonnes conditions climatiques, ainsi que par le dynamisme des sous-secteurs de la construction et des transports et communications. En dépit des défis sécuritaires, la croissance est estimée à 6.0 % en 2015 et à 6.5 % en 2016.

Afin de consolider les acquis et d'accélérer les progrès économiques et sociaux, le gouvernement, avec l'appui des partenaires techniques et financiers (PTF), a développé un Programme d'amélioration de la performance pour la mise en œuvre du Plan de développement économique et social (PAPMO-PDES), avec pour cible les contraintes qui entravent la réalisation des objectifs du PDES 2012-15. La mise en œuvre de l'Initiative 3N (les Nigériens nourrissent les Nigériens) continue de renforcer la production irriguée. Dans le secteur minier, les efforts de développement se poursuivent avec l'application intégrale des dispositions de la loi minière de 2006 qui permet d'augmenter les recettes fiscales du pays (notamment celles relatives à la taxe sur la valeur ajoutée, TVA). En matière d'environnement des affaires, le Niger a marqué le pas dans ses réformes en 2014, ce qui n'est pas de nature à dynamiser le secteur privé et à accompagner la diversification de l'économie, nécessaire pour impulser une croissance inclusive.

Pays très enclavé, les deux tiers de la surface du Niger sont désertiques. La population du pays se retrouve ainsi concentrée dans la bande sud du territoire, où elle exerce essentiellement des activités agropastorales. Avec une population qui double tous les 18 ans, la culture nataliste y est très forte. Cette situation constitue un véritable défi, aussi bien en matière de sécurité alimentaire, que d'éducation, de santé, de planification familiale, d'emploi et de protection sociale. Dans le cadre de la mise en pratique de sa politique nationale de développement, le gouvernement a ainsi fait de l'inclusion spatiale un de ses objectifs. La mise en place d'organismes de développement locaux constitue le principal outil de ce projet. Les défis liés à la démographie et au transfert des ressources, ainsi que les faiblesses relatives à la capacité des institutions et des collectivités territoriales à assurer un développement local durable limitent cependant l'impact de cette politique.

Graphique 1. Taux de croissance du PIB réel



Source : BAfD, Département Statistique PEA. Estimations (e) ; prévisions (p).

Tableau 1. Indicateurs macroéconomiques

	2013	2014(e)	2015(p)	2016(p)
Croissance du PIB	4.1	7.1	6.0	6.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0.3	3.2	2.1	2.6
Inflation	1.1	0.5	1.3	1.0
Solde budgétaire (% PIB)	-2.3	-5.7	-7.8	-3.2
Compte courant (% PIB)	-16.6	-20.3	-22.8	-19.7

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Développements récents et perspectives

La croissance économique du Niger s'est significativement accélérée au cours de l'année 2014 pour atteindre environ 7.1 %. Cette performance est essentiellement le résultat des conditions favorables dont a bénéficié l'activité agricole.

Représentant 40.7 % du produit intérieur brut (PIB) en 2014, le **secteur primaire** reste la principale source de création de richesse du Niger. Il est dominé par l'agriculture et l'élevage, avec respectivement 26.6 % et 10.0 % du PIB, sous-secteurs qui demeurent parmi les plus importants de l'économie nigérienne. En 2014, le secteur primaire a enregistré une croissance remarquable de 8.2 % contre une croissance nulle en 2013. Cette performance s'explique non seulement par l'effet de reprise cyclique après la mauvaise campagne agricole de 2013-14, mais aussi par les investissements réalisés pour accroître la production agricole dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de l'Initiative 3N. Contrairement à la précédente campagne agricole, celle de 2014-15 a bénéficié d'une pluviométrie favorable et bien répartie sur la campagne. À ce facteur climatique s'ajoute l'absence de chocs exogènes tels que les invasions acridienne et parasitaire, ou une inondation de grande ampleur. Après un recul de 2.0 % en 2013, le taux de croissance du secteur agricole a atteint 10.8 % en 2014 et devient ainsi le principal moteur de la croissance du Niger.



Le **secteur secondaire** représente 20.4 % du PIB du Niger. Il est essentiellement formé de l'industrie extractive (notamment l'uranium et le pétrole brut), soit 10.2 % du PIB, et des activités de fabrication alimentaire et de produits pétroliers pour 6.4 % du PIB. On estime la croissance du secteur secondaire à 3.7 % en 2014, contre 7.3 % en 2013. Ce repli s'explique par la contre-performance de ses deux principales composantes qui ont enregistré des arrêts de production due aux travaux d'entretien et aux mouvements de grève. L'activité d'extraction de l'uranium, qui s'inscrivait dans une tendance baissière depuis les accidents de Fukushima et les attentats terroristes de mai 2013, connaît quant à elle un net redressement. L'uranium a ainsi affiché une production de 4 524 tonnes en 2014, soit une hausse de 5.8 % par rapport à son niveau de 2013. Le secteur du bâtiment et des travaux publics, avec un taux de croissance de 7.1 % en 2014 contre 6.0 % en 2013, bénéficie de la mise en œuvre d'importants programmes dans le cadre du renforcement des équipements publics et des travaux de développement et d'investissements dans le secteur pétrolier.

En 2014, le **secteur tertiaire** représente 38.9 % du PIB. Les activités dominantes demeurent le commerce et la réparation, l'administration publique et les transports et communications. Le secteur marque un repli en affichant un taux de croissance de 5.1 %, contre 6.7 % en 2013. Ce recul s'explique notamment par la contre-performance du sous-secteur Administration qui, suite à une baisse des dépenses courantes, et en particulier des salaires et traitements, affiche un taux de croissance de 4.9 % en 2014 contre 12.8 % en 2013. De même, l'insécurité transfrontalière, générée par les attaques répétées des villes du nord du Nigéria par le groupe terroriste Boko Haram, a fortement perturbé les activités de commerce.

En termes de demande, la consommation finale, surtout celle des ménages, et la formation brute de capital fixe sont les principaux moteurs de la croissance en 2014. En effet, la consommation finale affiche un taux de croissance de 6.2 % en 2014, contre 4.5 % en 2013. La formation brute de capital fixe réalise quant à elle un bond pour atteindre 17.1 % en 2014, contre seulement 2.6 % en 2009, essentiellement en raison des importants investissements dont ont bénéficié les secteurs extractif, pétrolier et public.

Les perspectives de croissance de l'économie nigérienne restent favorables pour 2015 et 2016. On prévoit un taux de croissance réel du PIB à 6.0 % en 2015 et à 6.5 % en 2016. Les prévisions de 2015 s'appuient sur les hypothèses suivantes : i) passer la production de pétrole brut du pays de 6.4 millions de barils en 2014 à 7.2 millions en 2015, avec une augmentation des quantités raffinées pour compenser, dans la mesure du possible, la chute du cours du baril de brut ; ii) stabiliser les prix de l'uranium et normaliser sa production ; iii) poursuivre les investissements dans les infrastructures et les secteurs sociaux ; et iv) maîtriser l'eau et développer l'irrigation en vue de réduire la dépendance de la production agricole aux aléas climatiques, à travers notamment la poursuite de la mise en œuvre de l'Initiative 3N. Les prévisions de 2016, outre i) la poursuite de la politique de relance du secteur agricole, reposent essentiellement sur ii) le début des exportations de pétrole brut et de produits raffinés ; mais surtout sur iii) le maintien des efforts dans la réalisation des infrastructures de soutien à la croissance, notamment la ligne ferroviaire Niamey-Parakou-Cotonou, la dorsale transsaharienne en fibre optique et les infrastructures routières de désenclavement.

Des risques pèsent cependant sur ces perspectives. Les conditions climatiques défavorables, qui alternent d'une année sur l'autre, menaceraient le secteur primaire (plus de 40 % du PIB). Sur le plan structurel, des défis demeurent, notamment dans le processus de passation des marchés publics, ce qui limite la capacité du pays à mettre en œuvre des projets visant à réduire sa dépendance aux variations climatiques, tels que le grand projet de Kandadji (programme de régénération des écosystèmes et de mise en valeur de la vallée du Niger, aménagement hydroélectrique, etc.). Par ailleurs, la mise en œuvre des programmes de développement du secteur pétrolier pourrait ralentir avec la chute continue des cours du baril. Enfin, le déclenchement du conflit avec Boko Haram, ainsi que ses implications dans les échanges et les difficultés de gestion des flux de

réfugiés, constituent un important défi humanitaire, économique, sécuritaire, social et budgétaire pour le Niger. Dans ce contexte, la déstabilisation du pays pose le défi suivant : ne pas faire des dépenses en capital une variable d'ajustement au profit des dépenses sécuritaires. Par ailleurs, si le conflit avec Boko Haram s'installait dans la durée, il compromettrait la réalisation d'importants investissements directs étrangers (IDE) pour le pays et ses voisins. Plus spécifiquement, il pourrait retarder la construction du pipeline qui doit relier la zone de production pétrolière – située au cœur de la région de Diffa – et le Tchad pour évacuer le pétrole du Niger au port de Kribi (Cameroun).

Tableau 2. PIB par secteur (en pourcentage du PIB)

	2009	2013
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	42.3	40.7
dont pêche	2.0	2.1
Activités extractives	6.9	10.2
dont extraction de pétrole brut et de gaz naturel
Activités de fabrication	5.4	6.4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1.2	1.1
Construction	2.7	2.7
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles et hôtels et restaurants	16.3	14.3
dont hôtels et restaurants	1.4	1.2
Transports, entreposage et communications	6.6	6.9
Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises	5.8	5.3
Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire	9.5	9.5
Autres services	3.2	3.0
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100.0	100.0

Source : Données des administrations nationales

Politique macroéconomique

Politique budgétaire

La politique budgétaire du Niger s'inscrit dans les objectifs du PDES 2012-15 et s'exécute dans le cadre d'un programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI). Elle est expansionniste au cours de l'exercice 2014, avec un taux de progression de 38.8 % par rapport à 2013. Comme en 2013, le budget a été fortement marqué par la prise en charge des questions de vulnérabilité et de sécurité au Sahel. Il a été exécuté dans un contexte de performance accrue de la mobilisation des recettes intérieures, mais également d'expansion des dépenses visant à renforcer le dispositif sécuritaire national.

Les recettes totales et dons sont allés de 22.6 % du PIB en 2013 à 24.7 % en 2014. Cette augmentation est essentiellement liée à la hausse des dons (8 % du PIB en 2014 contre 5.4 % en 2013.) Les réformes visant à élargir l'assiette fiscale, à réduire les exonérations et à renforcer le maillage fiscal territorial par la création de nouveaux bureaux des douanes (quatre nouveaux bureaux de plein exercice et deux directions régionales ont ainsi été créés). L'application intégrale des dispositions de la loi minière de 2006 a permis d'accroître les recettes fiscales, notamment celles liées à la TVA. Malgré ces efforts, le taux de collecte des revenus se situe seulement à 15.3 % du PIB en 2014, une légère baisse par rapport à 2013.

Les dépenses ont enregistré un bond de 42.7 % pour s'établir à 30.4 % du PIB en 2014, contre 24.9 % du PIB en 2013. Cette évolution a été particulièrement portée par les dépenses d'investissement, notamment celles relatives au PDES 2012-15, en progression de 74.5 %. Les dépenses courantes primaires ont connu une hausse de 18.3 %, pour atteindre 14.4 % du PIB. Leur évolution est liée



à la croissance de la masse salariale de 22.0 % et aux achats de biens et services de 29.8 %, *in fine* imputable aux efforts de renforcement du dispositif sécuritaire. Suite à l'accroissement des subventions à certains établissements publics relevant des secteurs prioritaires (Éducation, Santé, Agriculture, etc.), les transferts et subventions ont enregistré une croissance de 7.5 %. Ce poste ne représente cependant que 5.0 % du PIB. L'exécution du budget s'est soldée par une dégradation des principaux indicateurs budgétaires. Le déficit global, dons compris, s'est creusé pour s'établir à 5.7 % du PIB en 2014 contre 2.3 % en 2013.

En matière de respect des critères de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les performances enregistrées en 2014 se sont améliorées malgré l'expansion des dépenses. En effet, les cinq critères de premier rang ont été respectés, tandis que, sur les quatre critères de second rang, seul celui relatif à pression fiscale n'a pas été atteint : 15.3 % contre les 17.0 % prescrits.

Les perspectives budgétaires sur la période 2015-16 restent marquées par l'impact des opérations de sécurisation du territoire liées à la lutte contre Boko Haram et aux crises malienne et libyenne. La hausse du budget de la défense entamée en 2012, poursuivie en 2013 et en 2014, continuera à exercer un effet d'éviction de certaines dépenses d'investissement. Les recettes seront peu affectées par la baisse des cours du pétrole, le pays produisant à peine 20 000 barils/jour.

Tableau 3. Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2006	2011	2012	2013	2014(e)	2015(p)	2016(p)
Total recettes et dons	17.3	20.8	22.2	22.6	24.7	23.4	22.9
Recettes fiscales	10.7	16.1	14.5	15.8	15.3	15.2	15.1
Dons	4.3	3.8	6.3	5.4	8.0	6.7	6.4
Total dépenses et prêts nets (a)	18.5	22.6	23.4	24.9	30.4	31.2	26.1
Dépenses courantes	8.9	15.8	11.9	14.0	14.4	19.6	14.6
Sans intérêts	8.3	15.4	11.5	13.7	13.7	18.9	13.9
Salaires	4.4	5.2	5.0	5.1	5.2	5.2	5.1
Intérêts	0.6	0.3	0.3	0.3	0.7	0.7	0.7
Dépenses d'investissement	9.6	6.9	11.5	10.9	10.9	11.6	11.5
Solde primaire	-0.6	-1.6	-0.8	-2.0	-5.0	-7.1	-2.5
Solde global	-1.2	-1.9	-1.2	-2.3	-5.7	-7.8	-3.2

Note : a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés.

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique monétaire

Membre de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA), le Niger poursuit la mise en œuvre d'une politique monétaire communautaire compatible avec les objectifs de relance des activités économiques et de stabilité des prix. Au cours de l'exercice 2014, la position extérieure nette des institutions monétaires a connu une hausse de 14.6 % par rapport à décembre 2013, pour se situer à 568.0 milliards de FCFA. Les crédits à l'économie sont restés stables par rapport à leur niveau de 2013, à savoir 520.2 milliards de FCFA contre 519.8 milliards de FCFA en 2014, reflétant le faible taux de croissance enregistré dans les secteurs secondaire et tertiaire. D'après la centrale des risques de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), plus de 60.0 % des prêts à l'économie nigérienne sont de court terme. Les secteurs du commerce de gros et de détail, ainsi que les restaurants et les hôtels ont bénéficié de plus du tiers de ces prêts, suivis des secteurs transports, entrepôts et communications (21.1 %). L'agriculture a seulement bénéficié de 0.7 % des financements.

Le niveau général des prix à la consommation a connu une évolution modérée, en deçà du seuil fixé par l'UEMOA. En moyenne annuelle, l'inflation s'est établie à son niveau de l'an passé :

1.1 %. En glissement annuel, elle s'est située à 0.5 % en 2014 contre 1.1 % en 2013. Cette baisse est liée à celle du prix des produits alimentaires suite à la bonne campagne agricole 2014-15. Le prix à la pompe des hydrocarbures n'a pas subi de modification depuis janvier 2013. En dépit de cette maîtrise de l'inflation, la BCEAO a maintenu presque inchangés ses principaux taux directeurs. Seul le taux d'usure UMOA a significativement baissé, passant de 18 % en 2013 à 15 % en août 2014 (BCEAO, *Bulletin mensuel de statistiques économiques de l'UEMOA*, novembre 2014). Enfin, traduisant le coût élevé du crédit au Niger, à cause notamment d'un environnement juridique peu performant mais également du faible niveau de compétition et de bancarisation, le taux débiteur moyen pratiqué est de 10.66 % (le plus élevé de l'UMOA), contre 5.67 % au Sénégal (le plus bas de l'Union). Quant à la rémunération de l'épargne, le taux pratiqué est proche du meilleur taux de l'UMOA : taux créditeurs moyens de 6.09 % contre 6.43 % au Bénin (le plus rémunérateur de l'Union). Pour 2015-16, la poursuite d'une politique monétaire communautaire prudente et le maintien du prix des produits pétroliers à un niveau relativement bas permettraient au Niger d'afficher un taux d'inflation moyen en deçà du critère de convergence de 3.0 % de l'UEMOA.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

Les échanges extérieurs du Niger en 2014 se caractérisent par une baisse de 1.5 % de ses exportations et une hausse substantielle de 10.5 % de ses importations. Par conséquent, le déficit de la balance des transactions courantes s'est davantage dégradé, en affichant 20.3 % du PIB en 2014 contre 16.6 % en 2013. Les exportations d'uranium en 2014, soit un tiers du total des exportations, ont connu une baisse de 14.2 %. Les importations de biens d'équipement, qui représentent un tiers des importations, ont en revanche enregistré une progression de 9.9 %. S'agissant des dons au titre de l'appui budgétaire et autres aides publiques au développement (2.0 % du PIB), ils ont enregistré une progression significative de 45.0 % par rapport à leur niveau de 2013. La poursuite de la mise en œuvre des projets d'investissements publics et de l'industrie extractive justifie cette tendance amorcée depuis 2012. Les investissements publics financés sur ressources externes et les IDE, notamment chinois et français, ont permis au compte de capital et aux opérations financières d'afficher un solde positif de 22.1 % du PIB en 2014 contre 14.6 % en 2013. La balance globale du Niger en 2014 est ainsi excédentaire de 1.8 % du PIB contre un déficit de 1.9 % du PIB en 2013.

Pour 2015-16, les échanges du Niger suivront la même trajectoire qu'au cours de l'exercice sous revue. Avec la mise en œuvre des projets tels que la construction d'un pipeline entre le Niger et le Tchad, et la ligne ferroviaire Niamey-Parakou-Cotonou, l'importation de biens d'équipement s'inscrira en hausse.

Le Niger participe activement aux efforts d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Les exportations intra-communautaires vers les pays de la CEDEAO représentent 35.5 % des exportations totales du Niger. Les importations communautaires, en provenance des pays de la CEDEAO, représentent quant à elles 21.0 % des importations du Niger. Le niveau des échanges informels avec le partenaire économique privilégié qu'est le Nigéria reste important. S'agissant de l'Accord de partenariat économique, le Niger fait partie des douze pays les moins avancés de la CEDEAO qui auraient signé lesdits accords en décembre 2014.



Tableau 4. Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2006	2011	2012	2013	2014(e)	2015(p)	2016(p)
Balance commerciale	-6.6	-14.4	-6.4	-6.6	-6.3	-5.8	-6.4
Exportations de biens (f.o.b.)	13.9	19.8	22.4	21.2	21.3	21.1	20.9
Importations de biens (f.o.b.)	20.5	34.2	28.8	27.8	27.6	26.8	27.3
Services	-6.5	-12.5	-11.8	-11.5	-12.8	-13.0	-11.1
Revenu des facteurs	0.0	-0.8	-2.0	-2.5	-6.5	-8.7	-6.4
Transferts courants	4.5	5.4	4.9	4.0	5.3	4.6	4.3
Solde des comptes courants	-8.6	-22.3	-15.3	-16.6	-20.3	-22.8	-19.7

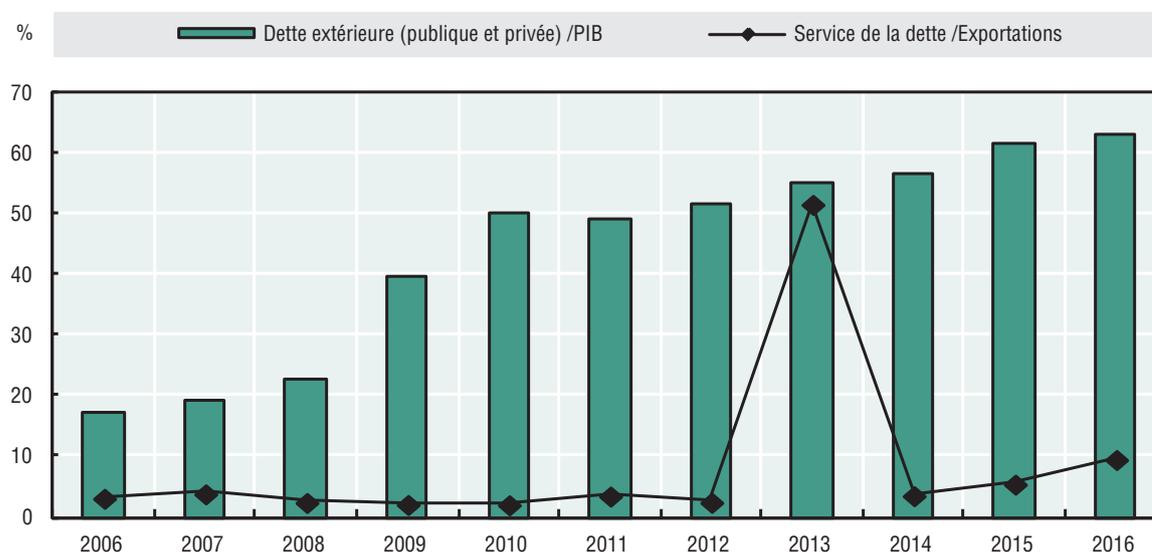
Source : Données de la banque centrale et des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

Politique de la dette

Le gouvernement prône une politique prudente de gestion de la dette en ayant essentiellement recours aux financements concessionnels et en contractant ou ne garantissant que des emprunts comprenant un élément don d'au moins 35.0 %, afin de préserver les acquis de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale. Depuis 2012, l'encours de la dette a cependant connu une forte augmentation en raison du financement par endettement des investissements publics dans les infrastructures et les secteurs sociaux. Selon les dernières estimations du FMI, le ratio dette extérieure contractée ou garantie par l'État est ainsi passé de 22.1 % du PIB en 2011 à 29.6 % en 2013, pour atteindre 39.7 % en 2014 (Rapport du FMI n° 14/168, avril 2014). Ce dernier bond s'explique par la garantie accordée par l'État au prêt chinois non concessionnel consenti à la raffinerie de pétrole Zinder, par l'obtention d'un prêt pour financer la participation de l'État à la mine d'uranium d'Imouraren et par l'emprunt de 50 milliards de FCFA auprès du Congo (Brazzaville). Ce taux d'endettement reste toutefois en deçà de la norme communautaire maximale de 70.0 % fixée par l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence. Le risque d'endettement du Niger est ainsi encore jugé modéré. Comme les autres pays de l'UEMOA, le Niger procède de plus en plus à des émissions obligataires sur le marché régional.

Pour surveiller son endettement, le pays a mis en place un comité interministériel dont le rôle est de veiller à la soutenabilité de la dette et à l'appréciation des termes et conditions des prêts non concessionnels ou provenant des partenaires non traditionnels. À la faveur de ce suivi et du respect des critères d'un programme appuyé par la FEC du FMI, le niveau d'endettement du Niger resterait modéré pour 2015-16.

Graphique 2. Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations



Source : FMI (WEO & Article IV)

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Après que l'environnement des affaires a enregistré des progrès significatifs au cours des exercices précédents, le Niger a marqué le pas dans ses réformes en 2014. Selon l'édition 2015 du rapport *Doing Business*, le Niger a perdu trois positions pour se classer au 168^e rang sur 189 économies. Ce classement correspond à son rang de 2012. En matière de démarrage d'activités, le pays recule de la 174^e à la 177^e place. Il faut ainsi 14 jours à une société à responsabilité limitée pour pouvoir légalement commencer son activité, ce qui est relativement long par rapport aux autres économies similaires comme le Sénégal, où il suffit de six jours. De nombreux cadres de concertation et de réformes se chevauchent, leurs missions et objectifs se révélant redondants.

Les performances du Niger en matière de législation des opérations commerciales et industrielles sont mitigées. Selon le rapport *Doing Business 2015*, le pays enregistre un indice de protection des investisseurs minoritaires de 4.3 en 2015 contre 3.9 en 2014. Pour ce qui est du règlement de l'insolvabilité, le pays recule de quatre places et se classe au 128^e rang en 2015.

Au cours de l'année 2014, le Niger a ainsi adopté un nouveau code des Investissements, en plus de la loi portant sur le régime fiscal, financier et comptable applicable aux contrats de partenariat public-privé (PPP). Cet arsenal juridique constitue le nouveau cadre référentiel juridique et réglementaire pour l'infrastructure.

Le code de Travail de septembre 2012 du Niger est bien en phase avec les meilleures pratiques en matière de réglementation de la main-d'œuvre. Il ne s'applique cependant qu'au secteur formel et sa mise en œuvre souffre de plusieurs dysfonctionnements liés à la méconnaissance des textes et à la faiblesse du marché du travail.

Compte tenu de l'enclavement du pays et de la faiblesse de ses infrastructures de base, les facteurs de production (électricité, transports et télécommunications) sont très onéreux par comparaison à certains pays de l'UEMOA et rendent le pays moins compétitif.



Du côté du secteur privé, le développement des infrastructures est essentiellement tourné vers la mise en exploitation des importantes mines aurifères et du potentiel en hydrocarbures du pays. D'autres projets, conçus dans le cadre du PPP, sont en cours de réalisation. Parmi eux, on peut citer la ligne ferroviaire Niamey-Parakou-Cotonou, mise en œuvre par le groupe Bolloré pour un montant d'un milliard d'euros et dont les travaux ont démarré en avril 2014.

Secteur financier

Le secteur financier est sous la tutelle d'un organisme supranational, la Commission bancaire, établi à Abidjan et qui en assure la supervision. Tous les établissements de crédit ont relevé leur capital social à au moins cinq milliards de FCFA, selon les recommandations de l'UMOA. La stabilité du secteur s'est améliorée, avec un taux brut de dégradation du portefeuille clientèle qui passe de 19.2 % en 2012 à 16.5 % en 2013. Cette performance se confirme par une forte diminution (-26.1 %) des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécupérables entre 2012 et 2013 (Commission bancaire de l'UMOA, Rapport annuel 2013, juillet 2014). Le secteur financier est peu diversifié. Il compte douze établissements financiers, à savoir onze banques et une société d'investissement, pour une capitalisation de 82 milliards de FCFA. Des investisseurs étrangers, l'État et des investisseurs nigériens détiennent respectivement 55 %, 27 % et 18 % de ce capital. Le total des actifs des bilans, qui s'élève à 997.1 milliards de FCFA en décembre 2013, est détenu à près de 80.0 % par quatre banques. La profondeur du secteur financier (masse monétaire/PIB) s'élève à 23.9 % en 2014 contre 24.1 % en 2013, en deçà du niveau de 41.0 % enregistré pour l'Afrique subsaharienne. On estime le taux de bancarisation à 1.8 % en 2013, soit le plus bas niveau au sein de l'UMOA, où la moyenne est de 7.2 %. Bank of Africa Niger est la seule entreprise cotée à la Bourse régionale des valeurs mobilières à Abidjan.

À en juger par le faible taux de bancarisation du pays, l'accès aux services financiers reste très limité. L'essentiel du réseau bancaire est concentré à Niamey. Le financement de l'économie formelle par le système financier reste faible (14.2 % du PIB). Aux 17.1 millions d'habitants, le système financier n'offre que 115 guichets automatiques, soit un peu plus de six guichets par million d'habitants (Commission bancaire de l'UMOA, op. cit.). Il n'existe pas de restrictions aux paiements et aux transferts concernant les transactions internationales courantes au sein de l'UMOA.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

L'adoption du PDES 2012-15 comme cadre référentiel programmatique a permis au Niger de réaliser des avancées en matière de pilotage de l'économie, de vision à moyen terme, de gestion du développement, ainsi que de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Au cours de l'année 2014, des actions ont été entreprises pour améliorer le flux d'information qui circule entre les institutions gouvernementales, notamment avec la redynamisation du Comité interministériel de gestion de la dette, et la mise en place d'un Comité technique conjoint chargé du cadrage macroéconomique et budgétaire des lois de finance, et d'un Comité de régulation budgétaire et du suivi de la trésorerie. L'administration nigérienne continue cependant d'être faiblement dotée en ressources humaines et matérielles adéquates. Face à ce défi, le gouvernement, avec l'appui des PTF, a développé un PAPMO-PDES, ciblant les contraintes qui entravent la réalisation des objectifs du PDES. Ce programme multibailleurs de renforcement de capacité court sur une durée de deux ans et demi (de juin 2014 à fin 2016). Il faut par ailleurs poursuivre et consolider certains efforts, notamment en termes de capacités de prévision des recettes et d'exécution du budget. Le *Public Expenditure and Financial Accountability 2012* avait du reste accordé la note D pour les indicateurs P.I-1 (dépenses réelles par rapport au budget initialement approuvé) et P.I-3 (recettes réelles par rapport au budget initialement approuvé) (IMF, *Niger: Public Expenditure and Financial Accountability Assessment 2012*, septembre 2013).

En matière de gestion des ressources publiques et de responsabilité financière dans le domaine de l'infrastructure, le processus de passation des marchés publics constitue le principal goulet d'étranglement et un obstacle à l'amélioration des capacités d'absorption du pays. Des efforts d'amélioration ont été entrepris et portent notamment sur la révision du code de Marchés publics pour le rendre conforme aux normes communautaires de l'UEMOA. Le décret N° 2013-569/PRN/PM du 20 décembre 2013, portant sur le code des Marchés publics et des délégations de service public, a été élaboré dans ce sens.

Pour ce qui est de la transparence et de la lutte contre la corruption, parallèlement à l'enracinement du processus démocratique, le Niger améliore de façon constante ses performances. Ainsi, d'après le classement 2014 de Transparency International, le pays gagne trois rangs en se hissant à la 103^e place parmi 175 économies. Le pays occupe la 29^e place sur 52 en termes d'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine, avec un score de 49,4, soit une augmentation de 5,5 sur les cinq dernières années. L'émergence d'une société civile puissante a également contribué à l'amélioration des performances du Niger. Le gouvernement devrait multiplier les actions de moralisation de la vie publique à travers la Haute Autorité de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

La stratégie du Niger dans le secteur des infrastructures repose sur la réalisation d'infrastructures de soutien à la croissance (énergie, transports, communication et irrigation) prévues dans le cadre du PDES 2012-15. Le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de ce document programmatique révèle que des actions ont été réalisées en vue de renforcer les dépenses d'investissement dans les secteurs sociaux (éducation, santé, eau) et de moderniser les infrastructures routières, ferroviaires et énergétiques.

Gestion des ressources naturelles et environnement

En tant que pays sahélien enclavé, la gestion des ressources naturelles et de ses externalités sur l'environnement est une priorité pour le Niger. La loi N° 98-56 du 29 décembre 1998, loi-cadre relative à la gestion de l'environnement, fixe le cadre juridique général et les principes fondamentaux de la gestion de l'environnement. Les ressources minérales constituent plus de 63 % des exportations du Niger. Il s'agit essentiellement de l'uranium, du pétrole et de l'or, avec respectivement 33 %, 23 % et 7 % des revenus d'exportation. Dans le secteur extractif, le pays s'est doté d'une charte nationale sur la bonne gouvernance et sur la gestion des ressources minérales et des hydrocarbures. Par ailleurs, l'atteinte en 2012 du statut de conformité totale de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives implique pour chaque investisseur de réaliser une étude d'impact environnemental et social, et de disposer d'un plan de gestion environnemental et social pour tout projet dans les secteurs des mines et des hydrocarbures. Même si des efforts restent à fournir, ces actions participent à la réalisation de l'Objectif du millénaire pour le développement (OMD) 7, visant à assurer la durabilité de l'environnement. D'autres initiatives sont également en cours dans le domaine de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, avec l'appui des partenaires au développement. Pour renforcer ces initiatives, le gouvernement s'est doté d'un fonds propre placé auprès de la banque centrale, qui sera alimenté par les revenus des secteurs extractifs et servira à la gestion des crises liées aux changements climatiques, telles que les inondations et les sécheresses récurrentes.

Contexte politique

La préparation d'élections présidentielle, législative et régionale transparentes et crédibles a démarré dans un contexte marqué par le départ en exil de l'ancien président¹ de l'Assemblée nationale du Niger et son remplacement par un membre du parti au pouvoir constitué. Au plan régional, le Niger continue de subir de plein fouet les conséquences des crises libyenne et malienne. Celles-ci se manifestent par le renforcement des mesures sécuritaires et humanitaires afin d'infléchir la circulation des armes, de mieux contrôler les mouvements des réfugiés, mais



surtout d'éviter le débordement de ces conflits sur le territoire nigérien. À ces deux crises qui pesaient sur les finances du Niger depuis 2012, s'est ajouté le conflit avec Boko Haram. En effet, après avoir géré les conséquences des agissements de la secte au Nigéria sur toute la période 2013-14, le Niger se trouve directement confronté à ses attaques. Celles menées le 6 février 2015 à Bosso et Diffa étaient les premières actions du groupe islamiste au Niger. Déjà, dès novembre 2014, le Haut-Commissariat aux réfugiés dénombrait plus de 110 000 réfugiés dans la seule région frontalière de Diffa. Pour faire face à ces attaques, le Parlement du Niger a approuvé le 9 février 2015 un engagement de l'armée nigérienne au Nigéria, aux côtés des armées tchadienne et camerounaise. Le 11 février 2015, l'état d'urgence a été décrété dans toute la région de Diffa.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Des progrès substantiels ont été enregistrés en termes d'indice de développement humain (IDH) au cours de la dernière décennie. Ces performances demeurent toutefois insuffisantes, le Niger étant classé au 187^e rang en 2014 en raison d'une stagnation du niveau des indicateurs d'éducation, avec notamment une durée moyenne de scolarisation qui peine à dépasser 1.4 an depuis 2010. Quant à l'espérance de vie à la naissance, son niveau (58.4 ans) est plutôt satisfaisant et dépasse le niveau moyen de l'Afrique subsaharienne.

Des progrès ont également été enregistrés au titre des OMD. Ainsi le système éducatif est en nette amélioration dans un contexte de mise en œuvre du Programme décennal de développement de l'éducation. D'importants écarts subsistent toutefois pour atteindre les valeurs cibles fixées pour les indicateurs à l'horizon 2015. Ainsi, selon les évaluations les plus récentes, le taux net de scolarisation au primaire se situe à 70 % (ministère de l'Éducation nationale [MEN], 2012), loin de l'objectif de l'OMD 2 fixé à 100 %. Dans le domaine sanitaire, la bonne performance enregistrée pour la réduction de la mortalité des moins de cinq ans devrait permettre d'atteindre l'OMD 4 (réduction de la mortalité infantile) en 2015. Ces progrès sont à l'évidence liés à la mise en œuvre du Plan de développement sanitaire depuis 2005, et notamment à son volet relatif à la gratuité des soins pour les moins de cinq ans et les femmes enceintes. Au titre de l'OMD 6, la lutte contre le VIH/sida semble porter ses fruits car le rythme de propagation de la maladie s'est ralenti, avec un taux estimé à 0.4 % (Institut national de statistique [INS], 2012). Malgré une réduction significative du taux de mortalité maternelle, situé à 535 décès pour 100 000 naissances vivantes (INS, 2012), et de l'incidence du paludisme, qui reste l'une des principales causes de mortalité au Niger avec 64.4 % des décès, (ministère de la Santé publique [MSP], 2012) et de la tuberculose, estimée à 42 cas pour 100 000 habitants (MSP, 2012), ces éléments constituent toujours un défi majeur pour le Niger.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

Avec la mise en œuvre du PDES, et notamment de l'Initiative 3N qui cible en priorité les 80.0 % de la population rurale, la lutte contre la pauvreté figure au premier rang des priorités nationales. L'incidence de la pauvreté est de 48.2 % en 2012, en retrait par rapport à 2008 (59.5 %), mais de fortes disparités subsistent entre, d'une part, les milieux de résidence et, d'autre part, les régions moins peuplées. En milieu rural, environ 55.0 % de la population vit encore sous le seuil de pauvreté contre 18.0 % pour le milieu urbain (INS, 2011). Dans le cadre de l'Initiative 3N, les autorités prennent d'autres initiatives de renforcement de la résilience des populations. L'accessibilité aux services de santé et leur utilisation se sont améliorées, même s'il reste des défis importants à relever, surtout en milieu rural. La gratuité des soins, introduite à partir de 2006 pour les enfants âgés de 0 à 5 ans, a permis une nette réduction de la mortalité des enfants dans cette catégorie d'âge, dont le taux est passé de 318.2 ‰ en 1992 à 127 ‰ en 2012 (INS, 2012). La gratuité de la césarienne, des consultations prénatales et du traitement des cancers gynécologiques, ainsi que

la prise en charge des complications de la grossesse et de l'accouchement, ont par ailleurs conduit à une amélioration de la santé maternelle. La séroprévalence globale du VIH demeure faible (0.7 % en 2006 et 0.4 % en 2012, d'après les données du ministère de la Santé publique).

Pour ce qui est de l'emploi, les derniers chiffres de l'Agence nationale de la promotion de l'emploi montrent que le taux de chômage général était de 15.9 % en 2012. Il est plus élevé en milieu urbain (19.4 %) qu'en milieu rural (15.1 %). Le chômage des jeunes en milieu rural est la conséquence du déficit d'emplois productifs et des crises alimentaires qui les contraignent à migrer vers les centres urbains, où ils sont confrontés à une situation de précarité. De façon générale, le chômage et la précarité de l'emploi des jeunes au Niger relèvent de l'absence d'une bonne articulation entre le marché du travail, la formation professionnelle et la politique de soutien à l'entrepreneuriat. À cela s'ajoutent la faible qualité du climat des affaires, la dispersion des structures de soutien à l'emploi et une structure de l'économie nationale caractérisée par le poids important du secteur informel et la faiblesse du secteur secondaire, plus créateur d'emplois.

Égalité hommes-femmes

Les disparités de genre persistent au Niger malgré les nombreuses dispositions prises par l'État à travers l'adhésion aux dispositions internationales et les initiatives nationales. Le pays enregistre des progrès par rapport à certaines cibles de l'OMD 3 (égalité des sexes). Plus précisément, les disparités de sexe à l'école se réduisent, en particulier pour le primaire où le rapport filles/garçons s'établit à 80.5 % (MEN, 2012), certes loin de l'objectif fixé à 100 % pour 2015. La proportion de sièges occupés par les femmes au Parlement et au gouvernement reste faible, avec respectivement 13.3 % et 17 %. En 2014, une loi modifiant celle sur les quotas de 2001 a été adoptée, faisant passer le quota de représentation des femmes pour les fonctions électives de 10 % à 15 %. Les femmes ne représentent par ailleurs que 34.2 % des effectifs de la fonction publique en 2013 et 21.7 % des travailleurs du secteur privé et parapublic, alors qu'elles constituent plus de 51.0 % de la population. Selon le ministère de la Formation professionnelle et technique, la proportion de femmes employées dans le secteur non agricole était de 33 % en 2009. Les femmes ne sont propriétaires que de 7 % des terres du ménage (INS, 2011). En outre, 53 % des ménages dirigés par une femme ne possèdent pas de terre, contre 26 % pour ceux dirigés par un homme.

Analyse thématique : développement territorial et inclusion spatiale

Le Niger est un pays enclavé et relativement vaste. Avec une superficie de 1 267 000 km², les deux tiers de sa surface, situés en zone saharienne, sont désertiques. Sa population est ainsi concentrée dans la bande sud du pays, où elle peut pratiquer les activités agropastorales, et en particulier l'agriculture pluviale. Zinder, Tahoua et Maradi, au centre-sud du pays, sont les départements les plus peuplés, avec 60 % de la population totale du pays. Les départements de Tillabéry et de Dosso, au sud-ouest du pays, regroupent quant à eux 28 % de la population (Recensement général de la population et de l'habitat, 2012).

La population totale s'élève à 17 138 707 habitants, dont 83.8 % vit en zone rurale. Le taux de croissance de la population nationale a franchi la barre des 3.0 % à partir de 1990, pour se situer à 3.9 % en 2012, avec des pointes à 4.6 % à Tahoua et à 4.7 % à Zinder. Au rythme moyen de 3.9 % de taux de croissance, la population double tous les 18 ans. Cette situation s'explique notamment par une forte culture nataliste. Avec 7.6 enfants par femme en moyenne, ce chiffre est le plus élevé au monde, mais malgré tout significativement inférieur au nombre d'enfants désirés, à savoir 9.5 pour les femmes et 12.4 pour les hommes (INS, *Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples du Niger*, 2013). Si la densité de la population est de 13.5 habitants au km² en 2012, on estime que ce chiffre atteindra 27.0 habitants au km² en 2030.

Les systèmes agraires, qui occupent 80 % de la population, sont tributaires des aléas climatiques qui se traduisent par l'alternance des périodes de sécheresse et d'inondations,



exposant les populations rurales aux pertes de récoltes, de bétail et d'autres ressources. Cette situation entraîne ainsi des mouvements migratoires importants vers les villes, accélérant d'autant plus la dynamique d'urbanisation en cours.

Le rythme particulièrement élevé de la croissance démographique pose de nombreux défis liés à la satisfaction des besoins essentiels des populations : sécurité alimentaire, éducation, santé, planification familiale, emploi (la moitié de la population a moins de 15 ans) et protection sociale. À ces défis s'ajoutent une urbanisation accélérée, la forte pression sur les ressources naturelles, accentuée par le changement climatique (désertification, difficultés d'accès à la terre dans les zones rurales, épuisement des ressources), ainsi que les inégalités entre zones rurales et urbaines en termes d'accès aux services essentiels.

Au plan national, la qualité de l'offre de biens et services publics auprès des citoyens s'améliore globalement, mais reste insuffisante à l'aune d'indicateurs tels que l'IDH ou les OMD, voire au regard des aspirations exprimées par les populations durant les consultations nationales post-2015. Ces attentes concernent tout particulièrement i) la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; ii) l'accès aux services sociaux de base et aux infrastructures ; iii) l'emploi des jeunes ; et iv) la bonne gouvernance. Parallèlement, les infrastructures structurantes de soutien à la croissance (énergie, transport, communication et irrigation) sont insuffisantes. Cette situation renforce l'enclavement du pays, renchérit les coûts des facteurs de production, et limite les échanges commerciaux, donc le développement d'une économie moderne, diversifiée et compétitive. Conscientes de ces enjeux, les autorités ont élaboré un programme ambitieux pour renforcer les infrastructures de transport routier (y compris les pistes rurales) et ferroviaire. Elles ont également démarré d'importants travaux d'aménagement urbain et de construction d'infrastructures structurantes dans les principales capitales régionales (Niamey Nyala, Dosso Sogha, etc.).

Un fort biais urbain persiste, l'essentiel des ressources pour le développement étant consacré aux centres urbains. La proportion de la population pauvre à Niamey est ainsi de 10.2 %, alors qu'elle est de 48.2 % pour l'ensemble du Niger. Les populations rurales sont les plus concernées par le phénomène de pauvreté en raison de leur structure et de leur mode de production qui repose essentiellement sur l'agriculture pluviale et l'élevage, tous deux fortement dépendants des aléas climatiques. Le milieu urbain détient la proportion la plus élevée de classe moyenne supérieure, à 25.1 % contre 6.8 % en milieu rural (Étude classe moyenne, INS/PNUD, 2014). Niamey, la capitale, avec 1 026 848 habitants en 2012 (6.0 % de la population totale du pays), est la localité la plus développée. L'essentiel des industries, des infrastructures et des services y est implanté. À titre d'illustration, on y compte un médecin pour 6 366 habitants, contre une moyenne nationale d'un médecin pour 29 986 habitants. Le taux d'accessibilité géographique aux services de santé dans un rayon de 5 km y est de 79.4 % contre 36.1 % à Zinder par exemple.

La pression sur les ressources naturelles demeure forte. Au cours des dernières décennies, la hausse de la production agricole, nécessaire pour satisfaire les besoins d'une population croissante, a été possible grâce à une extension des superficies cultivées. Celle-ci a eu lieu au détriment de la gestion de la fertilité des sols, de la préservation de l'environnement et de la soutenabilité des systèmes agraires. En 2050, les déficits céréaliers devraient atteindre 13 millions de tonnes, le couvert végétal et forestier être réduit des deux tiers et les terres arables passer à 0.3 ha par personne contre 1.3 ha en 2006 (Guengant J.-P., Banoïn M. (2003), *Dynamique des populations, disponibilités en terres et adaptation des régimes fonciers : le cas du Niger*, Rome (ITA), Paris : FAO ; CIGRED ; et Rapport Niger Rio+20, 2012). En outre, des conflits surviennent entre agriculteurs et pasteurs pour le contrôle des terres, y compris en zones très arides.

À travers la décentralisation, l'inclusion spatiale est un objectif du gouvernement dans le contexte de la mise en œuvre de sa politique nationale de développement. La mise en place d'organismes de développement locaux en est le principal outil. Pour opérationnaliser cette approche, des dispositions sont en cours pour assurer le transfert des compétences et des moyens

sous l'égide de la politique nationale de décentralisation de mars 2012, de la politique nationale d'aménagement du territoire et du PDES 2012-15.

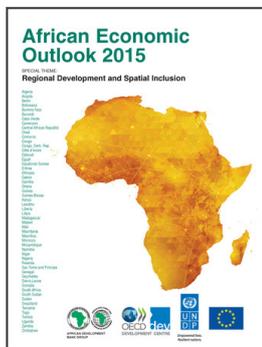
La mise en œuvre de ces politiques globales et sectorielles souffre cependant des faibles capacités des institutions et des collectivités territoriales à assumer ces nouvelles fonctions. Le transfert des ressources vers les zones rurales constitue ainsi le principal défi auquel se trouve confronté l'ensemble des politiques de développement rural. Compte tenu de la faiblesse de l'activité économique formelle dans ces zones, la base fiscale des communautés rurales reste très modeste, sinon insignifiante. En outre, les collectivités territoriales souffrent de faiblesses en matière de maîtrise d'ouvrage.

Pour relever le défi de la sécurité alimentaire, une politique de diversification et de modernisation de l'agriculture, l'Initiative 3N, a été mise en place, avec les communes comme portes d'entrée. À travers les enquêtes sur la pauvreté, des efforts sont fournis pour identifier les populations vulnérables et élaborer des programmes qui leur sont destinés. Des ressources importantes ont été allouées aux secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement : plus de 371 milliards de FCFA, soit 12.4 % des dépenses totales. En 2014, elles sont réparties entre l'agriculture pour 54.0 %, l'élevage pour 16.0 % et l'environnement pour 30.0 %.

Afin de réduire le biais urbain, l'État prend des initiatives en matière d'électrification rurale. Une centrale solaire de 5 mW et un projet d'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques pour 200 villages ont ainsi été mis en place. Il a également pris des dispositions pour relever le niveau de développement des régions défavorisées. Ainsi, Diffa, région la moins développée et très enclavée, pourrait bénéficier de ressources supplémentaires dans le cadre de la politique de rétrocession de 15 % des redevances pétrolières. Il en est de même pour les communes des régions minières qui bénéficient également d'une rétrocession de 15 % des redevances collectées par l'État sur l'exploitation des minerais.

Note

1. Avant cet exil, l'ancien président de l'Assemblée nationale et son parti, le Mouvement national pour la société du développement, avaient quitté la coalition qui a porté le président de la République pour rejoindre l'opposition.



Extrait de :
African Economic Outlook 2015
Regional Development and Spatial Inclusion

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/aeo-2015-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Banque africaine de développement/OCDE/Programme des Nations Unies pour le Développement (2015), « Niger », dans *African Economic Outlook 2015 : Regional Development and Spatial Inclusion*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/aeo-2015-63-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.